



GYM3RIVIERES

CCVSC

Parc Visiosport - Le Grand Rivolet

166 Route de Francheleins 01090 Montceaux

Email gym3rivieres@outlook.fr Tél 06 99 23 71 94

CALENDRIER DES COURS 2025-26

Les cours débutent le mercredi 11 septembre 2025 et se termine le mercredi 24 juin 2026 – pas de cours pendant les vacances scolaires.

La représentation est prévue le mercredi 17 juin 2026, sauf indisponibilité de la salle ou la date pourrait être modifiée.



GYM3RIVIERES

CCVSC

Parc Visiosport - Le Grand Rivolet

166 Route de Francheleins 01090 Montceaux

Email gym3rivieres@outlook.fr Tél 06 99 23 71 94

REGLEMENT INTERIEUR COURS ENFANTS

ARTICLE 1 : Sécurité de l'enfant

Arrivée : Les enfants doivent être accompagnés par l'adulte responsable dans la salle où a lieu le cours ; celui-ci **doit s'assurer de la présence de l'animatrice avant de repartir**. Il est interdit aux enfants de pénétrer dans la salle de sport si une animatrice n'y est pas présente.

Départ : Les enfants seront récupérés à l'endroit désigné à la fin de chaque séance en respectant les horaires des activités. En cas de retard en fin de cours, les parents doivent contacter le gardien au 04 74 06 46 23 ou la Présidente au 06 99 23 71 94 qui préviendra l'animatrice.

Pendant les cours : Les enfants sont pris en charge par l'association pendant la seule durée des cours et uniquement dans la salle de sport et le vestiaire. Un premier retard non averti fera l'objet d'un courrier d'avertissement aux parents. Un deuxième retard provoquera une réunion de bureau de l'association qui sera amenée à statuer sur l'exclusion de l'adhérent qui pourra être définitive et sans remboursement.

Dans les gradins, l'accès aux gradins n'est pas autorisé pendant toute la durée des cours de gymnastique des enfants, (sauf sur invitation de l'équipe dirigeante et dans le respect du règlement du complexe sportif). Il est interdit de passer par-dessous la rambarde pour aller des gradins dans la salle et inversement, de manger et de boire. L'occupation des gradins se fait en silence, téléphone en mode vibreur....

Dans la salle de sport, seules les bouteilles d'eau plastique sont autorisées.

Tenue sportive et pratique sportive

Dans le gymnase, uniquement des **chaussures** avec des semelles non marquantes, propres et **réservées à cet usage** ou sans chaussures.

Une tenue confortable : un pantalon de jogging ou un short, de préférence en tissu extensible qui ne gêne pas les mouvements. Les cheveux longs doivent être attachés pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 2 : L'engagement au cours de gymnastique est annuel.

Un arrêt de l'activité ne donnera lieu à aucun remboursement. Seul le cas de force majeure (maladie invalidante...) pourra être pris en compte et soumis au bureau, si l'avis est favorable chaque mois commencé sera dû et la licence prise ne pourra pas être remboursée.

Extraits du règlement intérieur des équipements sportifs de la CCVSC

« ARTICLE 9 : Conditions d'utilisation des installations sportives

La circulation automobile est autorisée à la vitesse limitée de 10km/h maximum. Les véhicules doivent stationner sur les emplacements prévus à cet effet ». **Parking en bas et à droite exclusivement.**



GYM3RIVIERES

CCVSC

Parc Visiosport - Le Grand Rivolet

166 Route de Francheleins 01090 Montceaux

Email gym3rivieres@outlook.fr Tél 06 99 23 71 94

Le 15/05/2025 Pour le bureau : G. Bardouillet